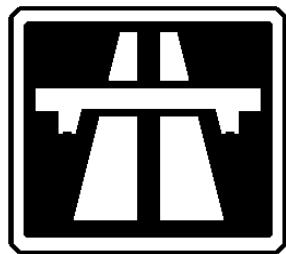


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



Carrières-sous-Poissy le 27 Janvier 2011

Communiqué de Presse

De « l'Autoroute ménagère et paysagère au futur Port d'ACHERES »

Depuis la relance en 1991 du projet A184 (devenu A 104), les raisons ou alibis n'ont cessé de changer pour nous imposer cette infrastructure totalement inadaptée à notre tissu urbanisé. De l'autoroute ménagère et paysagère du Préfet POULIT en passant par la déviation de POISSY et la desserte de Peugeot, en poursuivant par la décongestion de la RN 184, alors que l'Etat veut ramener 120 000 véhicules / jour sur le site etc...). Tout cela pour en arriver aujourd'hui à la desserte du futur port d'ACHERES.

Lors du débat public réglementaire sur le projet A104 en 2006, le port d'ACHERES - qui doit atteindre à terme la surface considérable de 420 hectares - n'a jamais été abordé, dans les objectifs assignés à l'ouvrage. Le transport de marchandises alternatif à la route est certes l'une des solutions, mais il doit rester de dimension humaine. Evitons de reproduire les excès de la station d'épuration des eaux usées de la ville de PARIS à ACHERES.

Notre réaction est motivée par l'absence d'information du grand public d'une part et par la justification avancée par certains élus locaux qui conditionnent le projet de port à ACHERES à la réalisation corrélée de l'autoroute A104.

Est-il réaliste ou légitime d'avancer la création supposée de 3000 emplois pour le port d'ACHERES, au détriment de la santé, de la qualité de vie et de l'environnement de 200 000 riverains victimes potentielles de l'autoroute A104?

Le seul vecteur d'information grand public ayant été la presse, le CO.P.R.A. 184 a fait son devoir en informant par ses propres moyens, du risque fort de se voir imposer l'A104 si ce port devait effectivement atteindre une surface de 420 hectares. Les informations que le CO.P.R.A. 184 a évoquées dans sa « carte de vœux » sont objectives car issues du site internet officiel qui décrit le futur port d'Achères (paris-ports.fr). La simulation visuelle s'appuyant sur une superposition d'images réelles (port de Gennevilliers et plaine d'Achères) est tout à fait légitime et pertinente car son résultat est tout à fait comparable à la carte officielle de la future plate-forme multimodale.

S'il est vrai qu'aujourd'hui, un projet doit prendre en compte les contraintes environnementales, un port de cette envergure (qui s'étalerait du barrage d'Andrésy jusqu'à la station de traitement des eaux usées d'Achères) reste un port et ce ne sont pas quelques arbres et fleurs qui feront disparaître les quais, les aires de stockage de conteneurs empilés sur plusieurs étages, les grues et les voies d'accès, sources de recrudescence de circulation de poids lourds.

Le CO.P.R.A. 184 est apolitique et vouloir l'entrainer dans la spirale politique est peine perdue. Est-il réellement malhonnête, insultant et irrespectueux, comme il nous l'est reproché, de porter à la connaissance des populations un projet qui va modifier la vie au quotidien des habitants de toute une région ?

Fin du communiqué

Contact :

Christiane PARAVY
Présidente du CO.P.R.A. 184
Mobile : 06 85 29 27 35
E-mail : c.paravy@sfr.fr

